

Villeneuve-Triage - Villeneuve-Saint-Georges

La requalification de l'ex-gare de triage de marchandises, un projet d'intérêt national

En 2006, la SNCF a cessé l'activité de triage des trains de marchandises sur son site Villeneuve-Saint-Georges. Néanmoins ce secteur bénéficie toujours d'un fort potentiel tant en termes de renouveau ferroviaire de 200 hectares, comprise entre la RN6 et la Seine, va connaître un second souffle. La SNCF a déjà entrepris des travaux de modernisation et de rationalisation de ses activités. Et, le 31 janvier 2018, un Contrat d'Intérêt National (CIN) a été signé. Initié en juin 2015, dans le cadre des Ateliers du Grand Paris, l'ambition de ce contrat est de préserver l'activité ferroviaire du site et de lui offrir un renouveau économique. La dimension environnementale et paysagère devra également être intégrée, étant nécessaire à un développement équilibré et harmonieux du territoire.

Principaux objectifs

- Conforter la dynamique économique, en permettant notamment le développement d'une plate-forme logistique rail-route d'envergure métropolitaine et d'activités économiques complémentaires ;
- constituer un levier pour un développement urbain plus large ;
- désenclaver le site en créant de nouvelles liaisons routières.

CHIFFRES CLÉS

200

hectares Surface

Phase de
réalisation :
à l'étude

Aménageur : non défini



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

📞 01 78 18 22 22